

TERRITOIRE.

Une agglo de 600 000 âmes entre Yvelines et Essonne ?

La nouvelle carte des intercommunalités est à peine achevée que le préfet pense déjà au futur schéma régional. Il veut voir loin et milite pour de grandes intercommunalités : au nord la Seine-Aval, et au sud-est, une agglomération regroupant Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines, Europ'Essonne et le plateau de Saclay. Au grand dam des deux présidents de VGP et de Saint-Quentin, François de Mazières et Michel Laugier. En revanche, dans l'Essonne on est plutôt pour.

L'INTERCOMMUNALITÉ prend forme dans les Yvelines à rythme soutenu.

À la rentrée, le préfet des Yvelines devra déjà avoir une idée précise de la nouvelle carte de l'intercommunalité dans le département.

Le 1^{er} juillet, il devait rencontrer les élus et recueillir leurs avis au sein de la commission départementale. Avant la rentrée, il va élaborer le schéma régional de coopération intercommunal (SRCI) qu'il présentera avant le 1^{er} septembre à la commission régionale.

«Le schéma définitif doit être arrêté le 28 février 2015 par le préfet de Région Ile-de-France, fait-on savoir en préfecture, avec la création d'un nouvel EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) qui doit voir le jour. Sa mise en œuvre doit être effective au 1^{er} janvier 2016.

"Soyons ambitieux"

Le préfet, Erard Corbin de Mangoux veut se montrer ambitieux et ne pas se limiter au nombre fatidique de 200 000 habitants nécessaire au vu de la loi pour créer une intercommunalité au 1^{er} janvier 2015. «Soyons ambitieux maintenant pour



Les conseils d'agglomération devront bientôt se prononcer sur les propositions du préfet.

aménager l'espace économique, politique de demain, explique le préfet. C'est la politique au sens noble du terme. La question du regroupement des communes doit aller dans un intérêt qui va bien au-delà de la gouvernance politique locale», a-t-il expliqué.

Le représentant de l'Etat dans le département veut profiter des débats pour redessiner les contours d'une intercommunalité modifiant en peu de temps la

carte des Yvelines. L'OIN (Opération d'intérêt national Seine-Aval) qui comprend une cinquantaine de communes dans la vallée de la Seine sera le canevas d'une future intercommunalité qui irait de Poissy à Mantes-la-Jolie.

Concrètement, ce qu'on appelle la PAC (Poissy, Achères, Conflans) composée de 92 850 habitants rejoindrait la CA2RS (communauté d'agglomération des deux Rives de Seine- 90 800 habitants)

ainsi que la Camy (113 709 habitants). On serait à plus de 300 000 habitants.

Trois "blocs" dans les Yvelines

L'autre gros bloc dans le nord-est du département serait Saint-Germain-en-Laye avec l'intercom-

munalité Seine et Forêt qui recouvre 105 397 habitants. Le préfet a déjà dit non à une dérogation qui verrait cette intercommunalité vivre en solitaire.

Elle pourrait être associée à la communauté de communes des Boucles de la Seine (CCBS) et ses 170 364 habitants. L'interco pèserait lourdement avec en plus les deux communes Le-Mesnil-le-Roi et Maisons-Laffitte qui regrou-

pent près de 30 000 habitants. Au Sud-Est, il rêve de voir s'unir le plateau de Saclay avec Versailles Grand Parc (242 214 habitants), l'agglomération de Saint-Quentin et la communauté d'agglomération du plateau de Saclay (Caps), dans l'Essonne. Mais comme le montrent les réactions des présidents d'agglomération yvelinoises, il risque de se heurter à une forte opposition. M. S.

TRANSPORTS : Le gouvernement confirme le projet Eole

ALORS QUE LE PROJET de prolongement du RER E, Eole, a été déclaré d'utilité publique le 31 janvier, le député Arnaud Richard a demandé des précisions, lors des questions au gouvernement.

Frédéric Cuvillier, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche, a alors assuré que l'Etat allait apporter «tout son soutien, financier et technique», à ce projet majeur pour l'axe Seine. La société du Grand Paris devrait consacrer un milliard à son financement.

La mise en service devrait intervenir en 2020 pour le prolongement d'Hausmann-Saint-Lazare à Nanterre-La Folie, comprenant la desserte de la Défense.

«Le prolongement du RER E est en bonne voie et je m'en réjouis, note Arnaud Richard. Cela constitue une excellente nouvelle pour tous les Yvelinois. Ce prolongement permettra notamment de renforcer le maillage du réseau des transports franciliens, et de développer l'attractivité des territoires de la Seine-Aval et du Mantois.»

Versailles Grand Parc : c'est déjà assez grand

LA COMMUNAUTÉ d'agglomération de Versailles Grand Parc compte actuellement plus de 250 000 habitants. Avec l'arrivée de Vélizy, en 2015, ce chiffre sera revu à la hausse. L'agglomération dépasse donc largement le minimum de 200 000 habitants requis par la loi à partir du 1^{er} janvier 2016.

Pour cette raison, lors de sa dernière séance, le conseil d'agglomération de Versailles Grand Parc a voté une motion sur la recombinaison des territoires intercommunaux. **«Nous ne souhaitons pas aller dans un processus de rapprochement accéléré avec la Casqy (communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines) ou avec Europ'Essonne, a souligné François de Mazières. Nous sommes contre une éventuelle extension du périmètre de Versailles Grand Parc au-delà de Vélizy.»** C'est pourtant ce qui se profile. Mais les élus ont tout de même voté une motion dans laquelle ils expliquent : **«Après un processus d'élargissement continu depuis sa création en 2003 et avec l'intégration prévisible de Vélizy à court terme, les élus insistent sur la nécessité de stabiliser le périmètre afin de pouvoir approfondir le processus d'intégration des compétences, en particulier dans la perspective des lois de décentralisation à venir. Une communauté d'agglomération à taille humaine est pour nous le gage d'une intégration intercommunale réussie.»**



Miche Laugier, pas d'accord

MICHEL LAUGIER, président DVD de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (Casqy), dit **«non»** à la proposition du préfet Erard Corbin de Mangoux, de rapprocher Versailles grand parc (VGP), Saint-Quentin-en-Yvelines et Europ'Essonne. **«Ce n'est absolument pas ma vision des choses,** lance le président de la



Casqy. **Nous maintenons notre position d'une nouvelle intercommunalité du Grand Saint-Quentin. Nous souhaitons la construire sur un socle de base Plaisir, Les Clayes-sous-Bois, Villepreux, Maurepas, Coignières et celles et ceux de la Haute Vallée de Chevreuse qui veulent déjà nous rejoindre.»**

Et Michel Laugier de poursuivre : **«Notre vision de l'élargissement est partagée par d'autres. J'ai rencontré les autres présidents d'agglomération et ils vont dans le même sens. A Versailles Grand Parc, François de Mazières a fait voté une motion pour maintenir son périmètre en y intégrant uniquement Vélizy. La Caps (communauté d'agglomération du plateau de Saclay, ndlr) n'envisage pas de se tourner vers les Yvelines mais plutôt d'aller vers Europ'Essonne et enfin, Europ'Essonne a adopté une motion pour aller uniquement vers VGP et la Caps et absolument pas Saint-Quentin-en-Yvelines. Tout cela montre bien la pertinence du projet que je défends.»**

Vincent Delahaye : "voir grand"

SÉNATEUR-MAIRE UDI de Massy, président d'Europ'Essonne, Vincent Delahaye est un chaud partisan d'une union entre l'agglomération qu'il préside, celle de Versailles Grand Parc et celle du plateau de Saclay. Son conseil communautaire a d'ailleurs voté une motion en ce sens à une très large majorité. Il considère **«qu'il faut voir grand».**

Un peu plus réservé sur une alliance avec Saint-Quentin **«car il faut voir comment gérer la dette»,** il estime.

«qu'une grande agglomération a du sens sur un territoire comme le nôtre, car nous avons un gros potentiel».

«Une grande agglomération apportera aussi une certaine protection aux communes, car, (même si cela peut paraître paradoxal) elle ne sera pas tentée de se substituer à elle pour gérer les services de proximité».

Il est certain, en tous cas, **«qu'il faut se positionner à côté du Grand Paris si l'on veut compter. Une grande agglomération nous donnera la possibilité de nous faire entendre, de parler d'une voix unique et donnera aussi aux élus la possibilité d'avoir une instance de concertation».**

